



F.S.U.

Benoît Teste

Secrétaire Général

Fédération Syndicale Unitaire

22 rue Malmaison – 93170 Bagnole

Email : fsu.nationale@fsu.fr - Site web : www.fsu.fr

Monsieur Stanislas Guerini

Ministre de la Transformation

et de la Fonction publiques

Hôtel de Rothelin-Charolais

101, rue de Grenelle

75007 PARIS

Bagnole, le 20 mai 2024

Monsieur le Ministre,

La FSU, par ce courrier, tient à vous alerter sur ce qu'elle appréhende comme une situation dégradée de dialogue social.

Vous indiquez en effet dans votre réponse au courrier intersyndical, votre « *détermination à fonder nos échanges sur un dialogue franc et transparent, permettant de mettre sur la table chacun pour ce qui le concerne ce qui lui paraît devoir être débattu...* »

À la lecture de votre courrier, la FSU aurait été tentée d'enregistrer l'état de la situation par un « dont acte » permettant de poursuivre la concertation sur un projet de loi dont, nous vous le rappelons, aucune organisation syndicale n'est demandeuse et dont l'esprit est largement réfuté, sinon combattu.

Or, à l'instar de celle rapportée par *le Parisien* le 9 avril au soir, c'est par des déclarations aux accents provocateurs que vous avez souhaité poursuivre votre campagne de communication médiatique sur votre projet de loi, et ceci presque chaque jour qui précède la réunion du 21 mai. Le sketch autour de la question du licenciement est emblématique. Ce n'est pas le seul. Sur nombre de sujets de confrontation, en soufflant le chaud et le froid, vous choisissez de rendre encore plus flou l'objet même de la concertation, la réalité de vos intentions.

Ce faisant, vous choisissez, Monsieur le Ministre, de dégrader les conditions de la concertation sur un projet de loi dont, nous vous le rappelons, aucune organisation syndicale n'est demandeuse et dont l'esprit est largement réfuté, sinon combattu.

La FSU note, en outre, que le document support reçu pour la réunion multilatérale du 21 mai ne donne que très peu d'éclairages précis quant à ce que vous envisagez concrètement et qui fonde les objets de votre communication.

.../...

Vous comprendrez que, dans ces conditions et après consultation de son instance exécutive, la FSU suspende sa participation à la réunion multilatérale de ce mardi 21 mai 2024.

La FSU reste bien évidemment disponible à vous rencontrer dans un cadre bilatéral pour envisager la manière de recouvrer des conditions acceptables de dialogue social permettant de reprendre la discussion.

Il y a, par exemple, matière à débattre des corrections à apporter pour conjurer les effets désastreux de la Loi du 6 août 2019 pour la fonction publique, pour instaurer les principes et mécanismes utiles pour éviter que les rémunérations des personnels ne soient laissées ou menacées à nouveau d'être jetées en situation de décrochage comme c'est le cas aujourd'hui tant au niveau des grilles indiciaires que de la valeur du point d'indice.

Pour la FSU, notre fonction publique de carrière doit plus que jamais être confortée et renforcée.

Benoît Teste
Secrétaire Général de la FSU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Beste', with a long horizontal stroke extending to the right.